



Co-funded by  
the European Union

*Pathway to* →  
**HOSPITALITY**

**MANUEL DU  
TRIBUNAL DES  
MÉTIERS**

Cette publication a été développée dans le cadre du projet *Pathway to Hospitality* par les institutions partenaires :

IFPRA Normandie (France)

Magyar Máltai Szeretetszolgálat Óbudai Technikum és Szakképző Iskola (Hongrie)

N.E.T. (Networking Education and Training) Associazione Culturale (Italie)

AJA - Associazione Jesolana Albergatori (Italie)

36,6 Competence Centre (Pologne)

MOSQI.TO (Pologne)

Tartu Kutsehariduskeskus (Estonie)

Kuressaare Ametikool (Estonie)

Les Petits plats dans les grands (France)

IHI Magyarország Zrt (Hongrie)



\* Les images de cette publication, à l'exception des logos des institutions partenaires, ont été créées par macrovector sur Freepik

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenus pour responsables.

# TABLE DES MATIÈRES

- 4 Qu'est-ce que le Tribunal des Métiers ?
- 5 A qui cela s'adresse-t' il ?
- 6 Approche du Tribunal des Métiers
- 7 Objectifs d'apprentissage
- 8 Parcours d'apprentissage du TDM : Acteurs clés
- 10 Parcours d'apprentissage du TDM : Phase préparatoire
- 11 Parcours d'apprentissage du TDM : Audience du tribunal
- 13 Directives et spécifications pour les vidéos de TDM
- 15 Exemple de vidéos de TDM



# QU'EST-CE QUE LE TRIBUNAL DES MÉTIERS ?

Une approche française spécifique utilisée dans l'orientation sociale et professionnelle des personnes sans emploi.

**Le Tribunal des Métiers (TDM)** est une approche **de conception française** utilisée dans l'orientation sociale et professionnelle des personnes sans emploi. En raison de son **grand potentiel pédagogique**, la méthode a commencé à être appliquée dans d'autres domaines tel que l'enseignement.

Il s'agit d'une méthode qui s'apparente aux **jeux sérieux**, utilisée à l'origine pour combler le fossé entre les employeurs et les personnes sans emploi (ou les employés cherchant à améliorer leur statut professionnel actuel) par le biais d'un **travail collaboratif**, impliquant également les acteurs professionnels ainsi que d'autres bénéficiaires (les personnes défavorisées éloignées de l'emploi et de la formation) dans le but de **stimuler l'employabilité** ainsi que **la politique d'égalité des chances**.

Le TDM se base sur un **jeu de rôle** d'une **audience de tribunal** visant à faire le « procès » de certains métiers ou corps de métiers, en présentant leurs forces et faiblesses, leurs avantages et inconvénients. Les participants jouent le rôle de **l'accusation**, de la **défense**, et d'autres prennent part à la procédure judiciaire; les parties prenantes du métier et les employés sont appelés à la barre pour **« témoigner »** des avantages et inconvénients du métier ou de l'emploi.

Il s'agit d'une manière ludique très appréciée de **discuter et de découvrir un métier** en suscitant un intérêt pour les emplois, et un bon moyen de surmonter les préjugés, de garantir l'**égalité** et la **diversité**, de développer **l'estime de soi** grâce à un processus collaboratif entrepris avec les représentants du monde de l'entreprise.



# A QUI CELA S'ADRESSE- T'IL ?

Les principaux destinataires de la méthode TDM viennent de champs différents.

En gardant à l'esprit que le projet *Pathway to Hospitality* s'intéresse principalement à la partie en amont de la formation professionnelle, la méthodologie du Tribunal des Métiers proposée peut être mise en œuvre avec succès dans les institutions et organisations suivantes :

- 🏠 Centres pour l'emploi
- 🏠 Associations s'intéressant à l'inclusion sociale et professionnelle
- 🏠 Etablissements scolaires primaires et secondaires
- 🏠 Prestataires de l'EFPP
- 🏠 Organisations d'acteurs se consacrant à l'orientation professionnelle
- 🏠 Centres de formation
- 🏠 Votre propre établissement
- 🏠 Tout type d'institution intéressée



# APPROCHE DU TRIBUNAL DES MÉTIERS

Inspiré de l'approche  
Activation du  
Développement Vocationnel  
et Personnel (ADVP).

La méthode du Tribunal des Métiers consiste en une **simulation d'une audience de tribunal** durant laquelle une profession ou un corps de métier (p. ex. le secteur Horeca dans le projet *Pathway to Hospitality*) **est accusé de ne pas être** assez **attractif** et de **ne pas assurer l'égalité des chances** pour ses représentants.

Il s'agit d'une **activité pédagogique** qui donne aux bénéficiaires l'occasion d'entrer en contact avec le monde du travail et les questions d'emploi. Elle met l'accent sur l'**expression active de l'individu** comme un pas en avant vers l'orientation professionnelle.

La méthodologie du TDM s'inspire de l'approche « **Activation du Développement Vocationnel et Personnel** » (ADVP). L'enjeu n'est pas de reproduire la procédure judiciaire mais de donner l'occasion d'argumenter et d'échanger.

L'objectif principal du TDM n'est pas **de donner envie aux apprenants** de s'engager dans un emploi ou un métier. Il doit avant tout **dissiper les préjugés et les idées fausses** sur l'emploi en général et sensibiliser à l'égalité et à la diversité.

Cependant, cet outil est suffisamment polyvalent pour être utilisé à des fins professionnelles, par exemple dans le cadre d'un processus de **recrutement** pour inciter des personnes à s'intéresser à un métier.



# OBJECTIFS D'APPREN- TISSAGE

L'objectif d'une session de TDM est de donner envie aux apprenants de rejoindre un emploi ou un métier.

La méthode TDM a les objectifs didactiques suivants :

- ① Permettre aux apprenants **d'explorer des environnements professionnels écartés** grâce à une méthode facilitant le processus;
- ① Permettre aux apprenants d'élargir et de **confronter leur perception** (professionnelle et sociale) d'un métier ou d'un emploi spécifique;
- ① Favoriser l'acquisition de **connaissances**, capacités et **compétences non techniques** afin de faciliter la mise en place d'un parcours professionnel clair orienté vers un métier;
- ① Encourager la prise en compte des **aspects les moins évidents** des métiers accusés d'être peu attractifs;
- ① Développer la **prise de conscience** des apprenants sur la subjectivité des choix et des images;
- ① **Développer l'estime de soi** en réalisant une activité en partenariat avec des professionnels, experts, employeurs et divers intervenants;
- ① **Dissiper les préjugés et les idées fausses** à propos d'un emploi/métier.



# PARCOURS D'APPREN- TISSAGE DU TDM : ACTEURS CLÉS

Une session de TDM nécessite la mise en place de plusieurs groupes d'« acteurs » qui joueront des rôles assignés.

**LA JUSTICE** – dans une salle d'audience réelle il s'agit d'un juge; il ou elle mène le déroulement de la procédure, présente le métier ou l'emploi qui n'est pas attrayant à toutes les parties réunies et prononce éventuellement la sentence (notez que la sentence est toujours l'**acquittement de l'accusé**).

**LES PROCUREURS** – ils font valoir les inconvénients et les problèmes du métier, ainsi que le peu d'attention éventuellement accordée à l'égalité et à la diversité; ce rôle est souvent joué par des stagiaires ou des demandeurs d'emploi, ce qui est très bénéfique, surtout si la phase de préparation a été très approfondie et efficace.

**LES AVOCATS DE LA DÉFENSE** et **L'ACCUSÉ** – comme dans un tribunal réel, ils vont ensemble car ils partagent le même objectif, à savoir défendre le nom et le statut d'une profession ou d'un métier; ce groupe est composé de professionnels du métier et d'experts en formation professionnelle; la défense doit prouver que le métier a des avantages et peut être aussi attrayant pour les hommes que pour les femmes. C'est l'occasion de présenter un métier à travers ses valeurs, ses innovations, ainsi que de dissiper les préjugés et stéréotypes.



# PARCOURS D'APPREN- TISSAGE DU TDM : ACTEURS CLÉS

Une session de TDM nécessite la mise en place de plusieurs groupes d'« acteurs » qui joueront des rôles assignés.

**LE JURY** – les jurés sont chargés d'écouter très attentivement l'audience, d'analyser les arguments et de rendre un verdict au juge sur la situation du métier (p. ex. *Le métier accusé a rempli tous les critères en faveur de l'égalité et de la diversité, ou Les plaignants ont prouvé que des progrès auraient du être réalisés*); ils doivent prendre des notes pour la discussion; ils peuvent demander l'autorisation au juge de poser des questions complémentaires; avec le verdict, le jury dresse également les leçons tirées de l'audience et l'écart entre l'image que l'on a du métier et la réalité.

**LES GREFFIERS** – ils enregistrent le procès, en prenant des notes sur les avantages et les inconvénients qui sont présentés.

**LES REPORTERS** – ils prennent des instantanés des moments clés de la session du TDM pour un usage et compte-rendu ultérieurs.

**L'ACCUEIL** – une personne ou un groupe ; ils sont chargés de l'accueil des participants au procès, c'est-à-dire les entreprises, les procureurs, les avocats, ainsi que le jury.



# PARCOURS D'APPREN- TISSAGE DU TDM : PHASE PRÉPARATOIRE

Une bonne préparation de la phase préliminaire est d'une importance capitale pour le succès du déroulé de la prochaine étape du TDM.

- ④ Les apprenants **doivent participer** à cette phase initiale avant la véritable « audience du tribunal ».
- ④ La présentation de l'activité aux stagiaires pour en saisir tous les aspects (simulation de procès, **enquête sur un métier** y compris ses aspects égalité et diversité).
- ④ L'enquête préalable du groupe sur le métier choisi en vue de l'activité (important pour l'**engagement des bénéficiaires**).
- ④ Plus l'enquête sera approfondie, meilleure sera la session, avec de nombreux **arguments** et **exemples**.
- ④ Le contact avec les **acteurs du métier** est d'une importance capitale.
- ④ Les rôles doivent être attribués pour être au plus proche d'une « audience de tribunal » (la justice, les procureurs, les avocats de la défense, le groupe des accusés, le jury, les greffiers, les reporters, l'accueil).



# PARCOURS D'APPREN- TISSAGE DU TDM : AUDIENCE DU TRIBUNAL

Présentation étape par  
étape de la phase  
d'audience (partie 1/2)

\* La durée indiquée entre  
parenthèses n'est qu'une  
indication et peut différer du  
temps réel nécessaire pour  
réaliser l'exercice.

- 🗣️ **Installation** des participants par le groupe d'accueil (**10 minutes\***)
- 🗣️ **Présentation** du métier et des participants par le juge et les autres magistrats, présentation de la procédure (**10-15 minutes**)
- 🗣️ **Arguments pour et contre** – les procureurs présentent les aspects négatifs et les critiques du métier, et les avocats présentent les arguments pour ; les pour et les contre sont reportés sur un tableau blanc par les greffiers. (**20 minutes**)
- 🗣️ **L'accusé et les avocats** partent pour préparer la défense (**20 minutes**)
- 🗣️ **Les accusés et leurs avocats se représentent dans la salle d'audience.** Les prévenus plaident en faveur du métier et s'efforcent de convaincre l'auditoire des avantages de la profession, y compris sur les questions d'égalité et de diversité; les avocats présentent les plaidoiries finales.
- 🗣️ **Après avoir rassemblé tous les faits, le jury délibère (15-20 minutes)**



# PARCOURS D'APPREN- TISSAGE DU TDM : AUDIENCE DU TRIBUNAL

Présentation étape par  
étape de la phase  
d'audience (partie 1/2)

👤 **Le jury** rend son verdict en guise de conclusion de l'activité; l'objectif n'est pas de remettre un prix mais de résumer tous les éléments abordés au cours de l'activité :

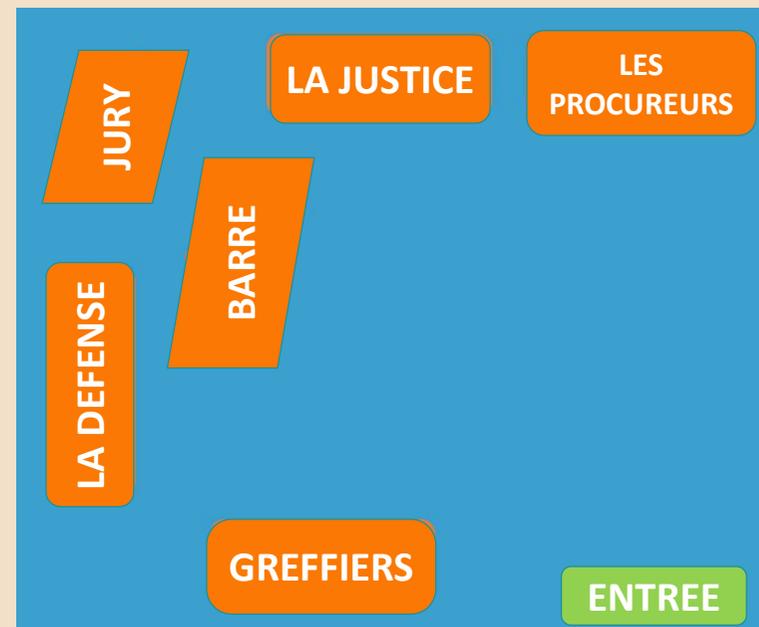
- 👤 L'évolution d'un métier/emploi
- 👤 Les efforts éventuels qu'il reste à faire

Tous les participants à l'activité doivent s'engager à s'impliquer réellement dans la séance (**15 minutes**)

👤 **Le juge** clôt la séance de la cour (**5 minutes**)

👤 La sentence est toujours l'**acquittement** de l'accusé

👤 Exemple d'aménagement de la salle d'audience



# DIRECTIVES ET SPÉCIFI- CATIONS POUR LES VIDÉOS DE TDM

Il est essentiel de filmer et de publier une vidéo de bonne qualité de votre activité TDM.

Formats de publication suggérés :

- 📺 Vidéo intégrale (document)
- 📺 Bande-annonce avec des sous-titres en anglais
- 📺 Vidéo TikTok / virale

Pour qu'une activité TDM que vous réalisez avec vos stagiaires soit durable et reste dans le référentiel pédagogique de votre institution et du projet *P2H*, il est conseillé de réaliser un enregistrement vidéo de la séance TDM. C'est également une des exigences du projet *Pathway to Hospitality (P2H)*.

Voici la liste des directives et des spécifications techniques minimales pour la vidéo :

Caméra – smartphone ou HDR

Format de fichier - .mp4 / .mov / .mpeg4

Résolution – 1920 x 1080 (Full HD)

Rapport hauteur/largeur – 16:9

Codec vidéo - H.264 / AVC

Son – microphone externe (un son de bonne qualité est essentiel)

Codec audio – AAC / MP3

Logiciel de montage vidéo – iMovie, daVinci Resolve, bibliothèque Audio et Musique – [YouTube Studio](#)

Pour toute question concernant la vidéo et le téléchargement des fichiers vidéo du TDM sur la [chaîne YouTube P2H](#) contactez [jakub.poteraj@gmail.com](mailto:jakub.poteraj@gmail.com)



# DIRECTIVES ET SPECIFI- CATIONS POUR LES VIDÉOS DE TDM

Veillez tenir compte des aspects légaux lors du tournage de vos vidéos TDM.

## Clauses de non-responsabilité et logos de l'UE

Les vidéos d'activité TDM sont développées dans le cadre du projet *Pathway to Hospitality* de l'Union Européenne, elles nécessitent donc une identification visuelle et un marquage du contenu. Afin d'être en conformité avec la réglementation de l'UE, vous devez faire figurer :

- 🗣️ Le logo du programme de l'UE



Co-funded by  
the European Union

- 🗣️ La clause de non-responsabilité de l'UE : *« Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables. »*
- 🗣️ La clause de non-responsabilité du contenu : *« Les informations contenues dans cette vidéo ne représentent pas nécessairement les vues et opinions de ses créateurs ou acteurs. Ce contenu vidéo a été mis à disposition uniquement à des fins éducatives. »*

Pour plus d'informations sur l'identité visuelle et les mentions obligatoires de l'UE, cliquez [ICI](#).

# EXEMPLES DE VIDÉOS DE TDM

Scannez le QR code ci-dessous pour un accès direct à la vidéo :



Découvrez comment une activité TDM a été réalisée dans le cadre d'un projet d'apprentissage permanent de l'Union Européenne, en référence au métier de **représentant commercial** :



<https://youtu.be/wiWtIRCI9ao>

# EXEMPLES DE VIDÉOS DE TDM

Scannez le QR code ci-dessous pour un accès direct à la vidéo :



Découvrez comment une activité TDM a été réalisée par le Greta Normandie (un établissement français de formation pour adultes) en référence à **l'industrie nucléaire** :



<https://www.facebook.com/watch/?v=456619801545667>